

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE**  
de  
**THÉLIS-LA-COMBE**  
Arrondissement de Saint-Étienne  
Canton du Pilat

Procès Verbal  
Réunion du conseil municipal  
En séance publique  
Du 31 janvier 2018

**Excusés :**

Arnaud Patrick pouvoir à Antoine Seytre  
Berne Bernadette pouvoir à Bernard Gonon  
Berne Francis pouvoir à Régis Fanget

**Présents :**

Fanget Régis, Gonon Bernard Oriol Thierry Sabot Bernard ,Seytre Antoine, Tourny Roseline  
Trouiller Franck

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 28/11/2017 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Tourny Roseline

**1- Délibération demande de subvention DETR :**

Ce point est rajouté à l'ordre du jour, Mr le maire demande au conseil municipal l'autorisation de faire une demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux à entreprendre sur le bâtiment de la mairie Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

**2- Délibération autorisant les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018, budget principal :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité à hauteur de 30 663.00€.

**3- Délibération autorisant les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018, eau et assainissement :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité à hauteur de 34 772.00€.

**4- Délibération votes des taux d'imposition pour 2018 :**

Les élus reportent cette décision lors du vote du budget

**5- Hausse des tarifs eau et assainissement**

Le montant du mètre cube d'eau à usage domestique est porté à 1.15 euros

Le montant du mètre cube d'eau à usage agricole est porté à 0.42 euros

Le montant pour l'assainissement est porté à 0.42 euros par mètre cube.

**6- Les tarifs de concessions au cimetière restent inchangés**

**7- Subventions aux associations :**

Les montants sont inchangés par rapport aux années précédentes

Thelis Animation, Détente Amitié , Société de chasse : 225 euros chacune

Le conseil se prononce favorablement pour une subvention de 50 euros au Souvenir Français. A l'unanimité, le conseil autorise ces subventions.

#### **8- Questions diverses :**

- **Auberge communale** : les courriers envoyés par Mr le maire restant sans réponse quant à la gestion de cette auberge, les demandes de rendez-vous n'étant pas concrétisées, les loyers impayés ont conduit Mr le maire à enclencher une procédure auprès d'un huissier : une recherche de solution est toujours possible à condition de pouvoir le faire avec un gérant qui respecte les engagements signés au bail
  
- **Toiture mairie** : la commission bâtiment examinera les derniers devis reçus l'opération se divisera en 2 tranches
- 1° tranche toiture, isolation, VMC et électricité de la mairie
- 2° tranche : chaudière, portes, fenêtres de l'ensemble du bâtiment
- Un diagnostic recherche amiante a été demandé pour le matériaux servant d'isolation sous le plafond de la salle sous la mairie, de plus il semblerait que la présence de (mérule champignon) nous oblige à enlever complètement cette isolation sous plafond
  
- **Etrave** : l'étrave communale qui équipe le chasse neige est vétuste il est nécessaire de la changer, la commission voirie étudiera les différents devis demandés par Mr le Maire
  
- **Mur du cimetiere**
- La commune a donné son accord à l'entreprise Girodet pour effectuer les travaux de reprise du mur Nord du cimetière, ces travaux devraient se faire dès ce printemps.
  
- **Réseau adduction eau potable**
- Mr le maire informe le conseil sur la consommation du mois de janvier :
- 13 mètre cube /jour

Séance levée à 22h00